Extrait de l'ouvrage :
L'Europe et la lutte contre la piraterie maritime
Sous la dir. de Constance Chevallier-Govers et Catherine Schneider
EAN : 978-2-233-00767-4
éditions A.Pedone 2015

LE COLLEGE EUROPEEN DE SECURITE ET DEFENSE (CESD) ET SES INITIATIVES EN MATIERE DE FORMATION SUR LA LUTTE CONTRE LA PIRATERIE MARITIME

CONTRE-AMIRAL (2.S) CESARE CIOCCA
Marine italienne
Membre de l'association régionale Dauphiné Savoie de l'IHEDN

La formation sur la lutte contre la piraterie maritime dans le cadre européen particulier du Collège européen de sécurité et de défense (CESD) est importante: elle contribue en effet à une amélioration continue et de plus en plus rapide d'une culture mais aussi d'une sensibilité commune en matière de sécurité et défense au sein de notre Europe.

Pour mieux comprendre ce que nous avons fait dans le domaine de la formation sur la lutte contre la piraterie maritime, je crois important, à titre préalable, de rappeler la politique de formation adoptée dans l'Union Européenne en matière de sécurité et de défense en général, ainsi que les principaux concepts et les pratiques qui sont à la base de l'offre particulière de formation sur la lutte contre la piraterie.

L'exigence d'une formation dans le secteur de la sécurité et de la défense au sens large est née aussitôt que l'Union Européenne a défini la Stratégie de Sécurité Européenne (*European Security Strategy* – ESS) en 2003, dans le cadre de la Politique de Sécurité et Défense Commune – PSDC (à l'époque nommée Politique Européenne de Sécurité et Défense – PESD). Le concept de « sécurité globale » y est en effet contenu : bien que pas tout à fait nouveau dans la littérature stratégique des pays européens et en France en particulier, il a toutefois demandé le développement des compétences tant conceptuelles que pratiques pour rendre les personnels, à tous les niveaux et dans toutes les catégories, capable de mettre en œuvre la sécurité globale d'une façon cohérente et efficace.

Pour ce faire, l'Union a défini une politique de formation et d'entrainement (http://www.eeas.europa.eu/csdp/structures-instruments-agencies/trainings/index_en.htm), ainsi que des instruments pratiques pour atteindre ses objectifs. On a donc créé, d'une part, des procédures opérationnelles et, d'autre part, des acteurs responsables au niveau de l'Union.

En termes des procédures, nous avons défini un cycle de management de la formation, c'est-à-dire un cycle annuel d'analyse des besoins, la conception et programmation des activités et des cours de formation, leur réalisation, l'évaluation, des résultats, mais aussi de l'impact général sur les capacités PSDC.

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

Extrait de l'ouvrage :
L'Europe et la lutte contre la piraterie maritime
Sous la dir. de Constance Chevallier-Govers et Catherine Schneider
EAN : 978-2-233-00767-4
éditions A.Pedone 2015

Concrètement cela s'est traduit par la définition collective de trois documents principaux:

- les "Training Requirements,, où sont définies les compétences des différentes catégories de personnel, diplomates, militaires, de police et autres civils, aux niveau stratégique, opératif et tactique.

- le "Training Programme,, où sont inclues toutes les offres de formation des Etats membres, d'abord pour l'année académique qui commence, mais aussi les plans et les propositions pour les deux années suivantes;

- le "Comprehensive Annual Report on CSDP and CSDP-related Training,, (CART) qui synthétise les résultats des activités et, ce qui est très important, présente des recommandations tant aux Institutions de l'Union qu'aux Etats membres sur la manière d'améliorer les résultats et de rendre le système de formation plus cohérent et efficace.

Un point important, et qui est en même temps la force et la faiblesse de l'Europe, est que les Etats membres sont à la fois décideurs et exécutants. Ils doivent en effet définir ce qu'il convient d'améliorer mais ils sont ensuite appelés à réaliser ces améliorations, y compris par un soutien budgétaire mais aussi par leur offre d'organiser les activités proposées. Une certaine prudence de leur part est donc naturelle, mais elle peut être aussi un frein pour l'adoption des solutions idéales. Néanmoins les capacités et expertises conjointes de tous les Etats membres font bien la force créative et la qualité de toutes les phases du processus de formation, ce qui, *in fine*, contribue quand-même à l'innovation et renforce l'amélioration du système.

Ce système apparait très clairement si on examine les contributions des principaux acteurs de cette formation européenne, que sont, le Collège Européen de Police (CEPOL), l'"Europe's New Training Initiative for Civilian Crisis Management,, (ENTRi), l'"European Union Police Services Training,, (EUPST), les activités de formation soutenues par l'Agence Européenne de Défense et le Collège de Européen de Sécurité et Défense (CESD, ou "European Security and Defence College,, – ESDC).

Le CESD (http://www.eeas.europa.eu/csdp/structures-instruments-agencies/ european-security-defence-college/index_en.htm), en particulier, est une réalité surprenante, constituée d'un réseau de plus que 50 « collèges nationaux » de défense, qui sont soit interministériels comme en France soit relèvent des ministères de la défense ou des affaires étrangères, soit appartiennent à des structures universitaires et académiques, ou encore à d'autres acteurs comme les délégations nationales permanentes au sein de l'UE, l'Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE à Paris, et enfin quatre instituts internationaux de sécurité.

La mission du Collège européen de défense (CESD) est la formation au niveau stratégique du personnel des Etats membres et des Institutions européennes afin qu'ils travaillent plus efficacement dans le cadre de la PSDC. Il est également le principal contributeur de la promotion d'une culture commune de sécurité et défense entre les Pays membres de l'Union et leurs différents personnels.

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info